



AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Avis public est donné par Monsieur Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de La Pêche que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 3 décembre 2020 à 19 h 30 par vidéoconférence.

Les modalités de connexion à la séance, qui sera diffusée par vidéoconférence, seront disponibles sur le site internet de la municipalité le 3 décembre 2020 à l'adresse suivante : <http://www.villelapeche.qc.ca>

DONNÉ à La Pêche, ce 3e jour du mois décembre 2020.

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier

DIRECTION GÉNÉRALE